



**SBB Pensionierte
Pensionné-e-s CFF
Pensionati/e FFS**

Rapport annuel 2019

**de la sous-fédération
des pensionnés**

Table des matières

Thème	page
Table des matières	2
Le mot du président central	3
Sous-fédération PV	
Assemblée des délégués	4
Comité central	5
Commission centrale	5
Finances	5
Encadrement des membres	6
Avenir de la PV	7
Nouveau règlement de gestion	7
Nouvelle page internet	8
100 ans de la PV	8
Activités syndicales	
FVP	11
Prévoyance vieillesse	12
AVS	12
Caisse de pensions CFF	12
FARES / Conseil suisse des aînés	13
Commission des femmes	13
Contacts avec les CFF	15
SEV / Comité SEV	15
Remerciements et perspectives	16
Evolution des effectifs PV 2019	annexe 1 17
Adresses du Comité central PV au 31.12.2019	annexe 2 19

Auteurs

Josef Bühler	JB
Hans Heule	HH
Andrea-Ursula Leuzinger	AUL
Roland Schwager	Sh

Le mot du président central

Chères et chers collègues,

Le coup d'œil rétrospectif sur l'année écoulée, auquel je vous invite aujourd'hui, est tout à fait particulier : nous nous penchons sur les 100 ans d'existence de notre sous-fédération. Nous quittons le premier siècle et en débutons un nouveau, le deuxième. Une bonne raison de faire une petite pause.

Dans l'avant-propos de notre plaquette commémorative, envoyée à tous nos membres au printemps, nous écrivons :

« La Fédération des pensionnés des chemins de fer suisses a été fondée il y a 100 ans, à fin novembre. A l'époque déjà, des cheminots retraités de toute la Suisse s'étaient rendu compte qu'ils avaient besoin d'une forte représentation de leurs intérêts car tous leurs problèmes matériels n'étaient pas résolus avec leur mise à la retraite – bien au contraire. C'était une démarche très clairvoyante. Nous le savons tous : ce n'est pas si différent aujourd'hui. Nous aussi les pensionné-e-s avons besoin – aujourd'hui encore - d'un lobby fort qui s'engage pour nos revendications : la PV ».

Et le rédacteur de la plaquette, Egon Minikus, le déclarait dès la première page lorsqu'il écrivait : « Nous ne faisons pas que **manifeste** mais nous nous engageons **chaque jour pour vos revendications**. Aujourd'hui aussi – maintenant – nous devons lutter pour une AVS et une Caisse de pensions qui garantissent le maintien du niveau de vie ».

Il n'y a rien à ajouter à cela. C'est précisément cette lutte qui marque le travail des organes de la sous-fédération dans sa 101^{ème} année aussi. Car notamment nos œuvres sociales les plus importantes, l'AVS et les caisses de pensions, sont dans le collimateur : la démographie et le bas niveau persistant des intérêts les mettent sous pression : les bases de financement des deux institutions attendent un assainissement durable. Celui-ci doit permettre de tenir compte enfin de la Constitution fédérale qui demande à son article 113 : « ...la prévoyance professionnelle conjuguée avec l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité permet à l'assuré de maintenir de manière appropriée son niveau de vie antérieur ».

Le 13 juin, nous avons pu fêter le 100^{ème} anniversaire de la PV sur le Lac de Thoune, par une magnifique journée estivale : ce fut une manifestation modeste et de bonne tenue et ce fut avant tout un merci à nos collègues actifs au Comité central et dans les comités de section ; il s'agissait aussi de rendre hommage à nos anciens miliciens qui se sont engagés autrefois pour que les choses soient ce qu'elles sont aujourd'hui. Ils ont pris un plaisir évident à cette commémoration.

Avec nos partenaires du SEV, de l'Union syndicale suisse et aussi de la Fédération des Associations de retraités et de l'entraide en Suisse FARES, nous sommes au défi de poursuivre notre engagement pour les revendications et les droits de nos membres. Et nous le ferons de toutes nos forces.

Votre président central

Roland Schwager

Organe suprême de notre sous-fédération, l'Assemblée des délégués (AD) s'est réunie le 3 juin à Berne, au Curling Center, la veille du Congrès SEV. Pour commencer il fallait revenir sur l'année 2018 : le rapport annuel du président central (PC) et les comptes annuels, bouclant par un déficit de CHF 12'532.41, ont été approuvés à l'unanimité par les délégués. L'adoption du budget 2020 a été renvoyée pour la première fois à la session d'automne, ce qui permet une plus grande précision dans les prévisions. Eugen Bammert (LU), président de la CG, s'est retiré selon le tournus et il a été remplacé par Othmar Zwysig (SG). Marc Derungs (TG) a été élu nouveau membre-remplaçant. René Läubli (GL-RW) a été élu candidat à la CG SEV, à l'intention du Congrès SEV.

Pour une fois, l'AD avait à se prononcer sur plusieurs propositions. La PV Jura demandait de fixer une limite supérieure pour le remboursement des cotisations aux cartels syndicaux cantonaux et une proposition de la PV Basel demandait de numéroter les comptes dans l'annexe 2 du règlement de gestion, afin de rendre les comptes annuels plus transparents. Finalement la PV Vaud a fait adopter une proposition qui demandait que la contribution d'encadrement du SEV passe de 1 fr par membre à 2 fr. Cette demande a été acceptée par le SEV et elle sera exaucée en 2020 déjà.



La préparation du Congrès était aussi à l'ordre du jour, avec aussi les affaires syndicales parmi lesquelles, pour une fois, l'obligation d'adhérer aux cartels syndicaux cantonaux avec les dépenses notables que cela implique pour les sections a joué un rôle central. La Cce prend cette problématique en charge, elle a demandé une vérification juridique de cette « obligation ». L'amélioration des structures pour rendre la PV plus efficace (suppression de l'échelon du CC et renforcement de l'AD) a également été discutée et approuvée, comme la révision du règlement de gestion de 2011.

Assemblée extraordinaire des délégués

08/09.10.2019

Muntelier-Löwenberg

Lors de la traditionnelle session d'automne des 8 et 9 octobre au CFL Löwenberg de Muntelier, le Comité central élargi s'est constitué en Assemblée extraordinaire des délégués pour traiter les affaires suivantes :

- adoption du budget 2020 qui prévoit un excédent de recettes de CHF 6'320,00
- discussion et adoption du règlement de gestion PV révisé qui entrera en vigueur le 01.01.2020.

Les nouvelles structures de la PV y sont décrites, elles ne comprennent plus que l'Assemblée des délégués (AD) et le Comité central (ex-Commission centrale). En revanche l'AD a lieu deux fois par année. Ceci renforce la représentation de la base (sections) au niveau de la sous-fédération et évite les doublons. Les trois séances du CC (ex-Cce) avec les présidents des sections des régions Ouest, Centre et Est sont prévues dans le règlement de gestion. Autre nouveauté : 'introduction d'une présidence de l'AD.



La PV se sent chez elle au CFL de Muntelier

central Otto Huser qui a renoncé à son poste. Rolf Deller (président PV Basel) et Alex Bringolf (ex-CC AS)

s'étaient mis à disposition. Après une discussion brève et animée, les délégués ont élu Alex Bringolf comme nouveau secrétaire central.

(Sh)

Comité central (CC)

Dans l'optique d'une conduite efficace et pour éviter les redondances, nous avons renoncé à la séance de printemps du CC. Il ne s'est donc réuni qu'une seule fois, les 8 et 9 octobre à Muntelier. Il s'est concentré sur les éléments de solutions pour l'avenir de la PV dont l'élaboration avait commencé l'année dernière au même endroit. Nous voulons décloisonner le transfert actifs-pensionnés et nous poser régulièrement la question de l'attractivité de nos programmes des sections en les adaptant. L'encouragement des sociétariats locaux en fait partie comme l'union des forces (meilleure coordination PV – FARES – Commission des retraités USS). Un mémento doit aussi être élaboré pour les présidents de section, pour faciliter leur travail (particulièrement dans le domaine du conseil aux membres).

Lors de cette session d'automne, nous avons pris congé de Frédy Imhof (traducteur simultané, 2002-2019), d'Albert Brunner (webmaître, 2003-2019) et Josef Bühler (membre FARES et CSA, 2013-2019). Hommage leur a été rendu par le PC pour leur longue collaboration

(Sh)



Albert Brunner



Frédy Imhof



Josef Bühler

Commission centrale (Cce)

L'exécutif de la PV – la Cce – s'est réunie huit fois en 2019 pour traiter les affaires courantes. On pourrait dire « c'est chaque année la même chose » car cette année aussi les mêmes dossiers syndicaux sont revenus : les assurances sociales, les FVP et l'encadrement des membres. Des chapitres spécifiques leur sont réservés dans ce rapport annuel. Il va de soi que la préparation de l'AD et de la session d'automne ont reçu l'attention nécessaire. La Cce a aussi élaboré un nouveau modèle de conduite à l'intention des délégués ; comme déjà évoqué, il prévoit la suppression du Comité central existant et renforce en revanche l'Assemblée des délégués. L'accompagnement du groupe de travail « Nouveau règlement de gestion » et la préparation de la commémoration des « 100 ans de la PV » ont aussi occupé la Cce.

(Sh)

Finances



2019 était l'année des 100 ans de la PV-SEV. Il allait de soi qu'il fallait prévoir quelques festivités. A part la manifestation déjà évoquée, chaque membre a reçu un petit cadeau sous forme d'un écu en chocolat. Le CC et la Cce étaient d'avis que la PV avait des réserves financières suffisantes pour se permettre quelque chose de bien pour fêter le centenaire. Le montant budgété de fr. 80'400.00 a été dépassé de fr. 3'280.00. Maintenant, en tant que caissier, je dois de nouveau me préoccuper des finances. Nos effectifs ne cessent malheureusement de diminuer, ce qui fait baisser les recettes ; d'autre part nous devons respecter le frein aux dépenses prescrit. Des appétits se manifestent déjà du côté des sections sous forme d'une amélioration de la péréquation financière. Un groupe de travail va se pencher sur cette question en 2020.

(EM)

Encadrement des membres

Nos effectifs continuent de baisser chaque année : les nouveaux arrivants ne compensent pas les décès - du fait aussi que beaucoup de membres quittent le SEV au moment de la retraite. Même si on peut prévoir, comme le disent les CFF, que dans les prochaines années jusqu'à un tiers du personnel prendra sa retraite - les babyboomers - nos effectifs sont en danger. Une tâche importante de la SEV-PV - si ce n'est la plus importante - est d'encadrer les membres après leur mise à la retraite. Car il y a de bonnes raisons de rester au SEV. Nous devons adapter nos offres à ces jeunes pensionnés pour les convaincre de rester. Cela correspond aussi à une décision prise à notre session d'automne.



Tournoi de jass de la PV Luzern

Nous devons aussi tenir compte d'un certain vieillissement car sur 12'600 membres que nous comptons actuellement, 1'733 ont déjà plus de 90 ans et ne peuvent généralement plus profiter de nos offres de sorties et d'excursions, le plus souvent pour des raisons physiques.

Le fait qui marque le plus l'encadrement et qui pénalise les effectifs, c'est le nombre croissant de démissions de membres lors de leur passage d'actifs à la retraite. S'y ajoute que les CFF offrent toujours moins de métiers qui s'exercent durant toute une carrière. Aujourd'hui on recrute avant tout pour des métiers de bureau et les gens ne restent pas aux CFF jusqu'à la retraite. Et ce sont précisément ces catégories de personnel qui ont aussi un mauvais degré d'organisation syndicale.

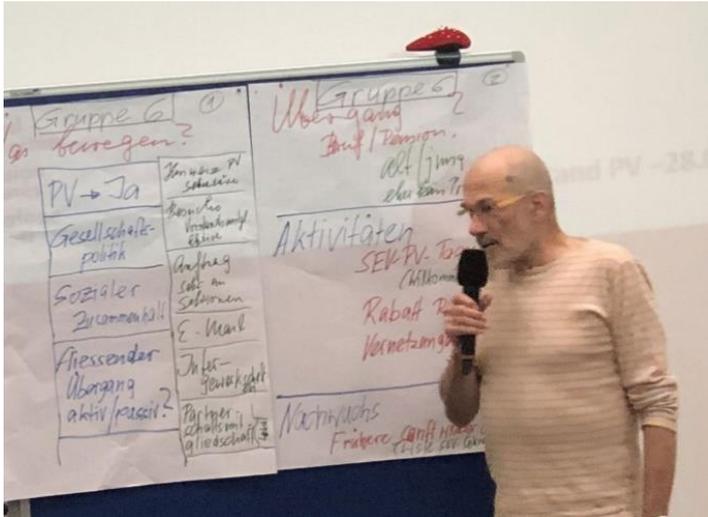
Nous à la PV, nous sommes doublement tenus d'adapter notre offre à la demande des nouveaux pensionnés. Le prochain CC essaie déjà dès janvier, avec les sections, d'aborder cette question. La Jeunesse SEV avait mis sur pied il y a trois ans un tournoi de jass comme dialogue des générations. Un échange d'expériences et de connaissances, même s'il ne s'agit que de jouer. Nous tentons de maintenir en vie ce dialogue.

Sur proposition de la section PV Vaud, nous avons obtenu que la contribution du SEV à la PV soit doublée. Un groupe de travail va chercher à améliorer la péréquation financière en faveur des petites sections pour qu'elles puissent mieux remplir leurs obligations statutaires.

HH)

Avenir de la PV

L'avenir de la PV était déjà au centre des préoccupations lors de la session d'automne 2018 : comment devons-nous évoluer pour rester attractifs aussi bien pour les anciens que pour la jeune génération ? Cet automne, le plan de mesures élaboré par le PC sur la base des discussions de l'automne 2018 a été révisé, complété et adopté.



Nous ne sommes pas étonnés de n'avoir pas pu réinventer la roue : les mesures décidées ne sont pas fondamentalement nouvelles mais elles devront être mises en œuvre de manière systématique et cohérente par le nouveau CC (ex-Cce) et par les sections.

En font partie entre autres :

- Intensification des contacts avec les sous-fédérations et les sections d'actifs pour assurer le transfert à la PV au moment de la retraite. Il

s'agit d'éviter les démissions du SEV, respectivement d'éviter que les retraités restent membres de leur sous-fédération d'actifs. Les pensionnés font partie de la PV. Comme déjà mentionné dans l'avant-propos :

« Il y a 100 ans(...) des cheminots retraités de toute la Suisse s'étaient rendu compte qu'ils avaient besoin d'une forte représentation de leurs intérêts ».

- Encouragement des sociétariats locaux pour garder concrètement les veuves/veufs et pouvoir leur offrir un réseau social.
 - Lancer une enquête : qu'attendent nos membres de la PV ?
 - Elaborer un manuel pour présidents de section (accent sur les questions sociales).
 - Réunir les forces : améliorer la collaboration avec la FARES et la Commission des retraités de l'USS.
 - Mettre sur pied des manifestations régionales sur des thèmes spécifiques ou pour des groupes d'âge définis.
- (Sh)

Nouveau règlement de gestion

Les délégués de la PV ont débattu du nouveau règlement de gestion à la session d'automne du 9.10 et l'ont approuvé. Il avait été préparé par un groupe de travail composé de Hans Heule, Giuseppe Meienberg, Rolf Deller, Walter Merz, Kurt Egloff, Max Krieg, Andrea-Ursula Leuzinger et du PC. Les modifications principales sont :

- Mention explicite des personnes en partenariat enregistré et des personnes vivant en concubinage
- Suppression d'un niveau structurel
- Le Comité central composé des président-e-s de section et des membres des commissions est supprimé. L'Assemblée des délégués reprend ses tâches, elle siègera deux fois par année
- La Commission centrale actuelle est renommée Comité central
- Introduction d'une présidence du jour pour diriger l'AD
- Adaptations rédactionnelles et désignation correcte des sexes pour les fonctions à la PV
- Introduction d'une annexe « Règlement sur l'indemnisation des organes de la PV ainsi que sur le soutien financier aux chorales et autres organisations ».

Sous réserve d'un référendum (le délai court jusqu'au 09.01.2020), le nouveau règlement entre en vigueur le 01.01.2020. Le Comité SEV l'a approuvé lors de sa séance du 22.11.2019.

Je remercie ici tous les membres du groupe de travail pour leur contribution constructive.

(Sh)

Nouvelle page internet



La nouvelle page internet

Albert Brunner a géré notre page internet durant 17 ans, il l'avait créée lui-même en 2003. Il s'en est occupé de manière exemplaire et toujours ponctuelle, il s'y entendait aussi à l'enrichir graphiquement de très belles photographies. Nous comprenons qu'après tant d'années il ait exprimé le vœu de passer la main.

En automne 2018 c'était aussi le lancement de la nouvelle page internet du SEV. Il était souhaité que les pages du SEV et celles des sous-fédérations soient basées sur la même architecture et sur la même maquette. Réaliser cela a été la dernière tâche d'Albert Brunner. Il l'a maîtrisée de manière magnifique.

Albert, nous te remercions sincèrement pour ton travail splendide et pour ton engagement infatigable pour une belle présentation de notre PV.

C'est Roland Julmy de la PV Fribourg qui reprend son mandat.

(Sh)

100 ans de la PV

L'année 2019 a été placée tout entière sous le signe des 100 ans d'existence de notre sous-fédération. Un comité d'organisation, constitué d'Egon Minikus, Ruedi Flückiger, Patrick Rouvinez, Otto Huser et du PC a préparé cette manifestation au cours de 8 séances.

Au début d'avril, une petite plaquette commémorative, percutante, a été adressée à tous les membres. En l'ouvrant, ils trouvaient un écu en chocolat. En quelques pages, notre caissier central Egon Minikus a rappelé 100 ans de PV, il a aussi montré ce que nous aurons à défendre à l'avenir. La plaquette et la petite attention en chocolat ont fait grand plaisir à nos membres. De nombreux messages de reconnaissance, parfois très touchants, nous sont parvenus de toute part.

Le 13 juin 2019, sur le Lac de Thoue, a eu lieu la fête commémorative sur le bateau M/S « Berner Oberland » par un temps magnifique et estival. Il avait été remarquablement préparé et décoré à la perfection, sous l'égide de Ruedi Flückiger. Environ 300 collègues avaient été invités : toutes les sections étaient représentées par des membres de leur comité, actifs et anciens ayant bien mérité de la PV ; il y avait des représentants de sous-fédérations d'actifs et de la Direction syndicale SEV. Le vice-président de la Ville de Thoue nous a apporté les salutations des autorités – merci à elles pour avoir sponsorisé l'apéritif – et le nouveau président Pierre-Yves Maillard a apporté celles de l'Union syndicale suisse (USS).





Notre bateau spécial attend.....



les invités



... qui s'installent



De vieux camarades



Notre hôte d'honneur : Pierre-Yves Maillard,
président USS



des discussions animées: Vincent Brodard,
Vivian Bologna, Brigitte Geser, Serge Anet



les „Oldies“ et leur musique pleine d'entrain



Des tables dressées avec goût



René Bolzern (PV W-SH) met l'ambiance

La croisière sur le Lac de Thoue a duré quatre heures, elle a permis de fêter la PV et les retrouvailles.

Cette manifestation réussie restera encore longtemps dans nos mémoires. Je remercie de tout cœur mes collègues du comité d'organisation – et tout particulièrement Ruedi Flückiger et Egon Minikus – pour le super travail qu'ils ont fourni.

(Sh)

Activités syndicales

FVP

A vrai dire, on devrait mentionner à cette rubrique : « Rien de nouveau » - une fois de plus ! Durant toute l'année, il ne s'est effectivement rien passé de positif. Le Congrès SEV a maintenu en suspens les propositions de la PV Winterthur-Schaffhausen et de la PV Zurich qui portent sur la fiscalisation de l'AG FVP ainsi que sur le paiement de ce dernier avec des chèques REKA.

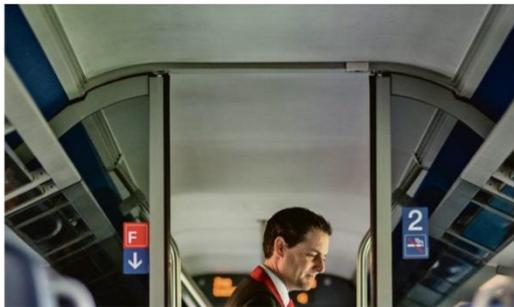
Jedes sechste GA ist ein Schnäppchen aus dem Mitarbeiter-Shop

Unternehmen des öffentlichen Verkehrs gewähren Angestellten vergünstigte Generalabonnemente im Marktwert von jährlich 380 Millionen Franken. Jetzt hat die Aufsichtsbehörde des Bundes eine Untersuchung eingeleitet

Martin Stoll

Bern Es ist früh am Morgen, wenn sich das Schweizer Mittelland in Richtung Hauptstadt in Bewegung setzt. Im Interregio 5188, Aarau ab: 06:46, ist jeder Platz belegt. Auch auf den Klappsitzen vor den Toiletten sitzen die Passagiere. Viele sind auf dem Weg zur Arbeit in der Bundesverwaltung – oder am Hauptsitz der SBB in Bern-Wankdorf. «Nahezu die Hälfte», sagt der Zugbegleiter beim Kontrollgang durch die Waggons, «ist auf diesem Zug mit einem FVP unterwegs».

Das auf den blauen Generalabonnementen (GA) aufgedruckte Kürzel FVP steht für ein Privileg der im öffentlichen Verkehr (OV) Beschäftigten: «Fahrvergünstigung Personal». Die Ausweise, die im In- und teils auch im Ausland freie Fahrt garantieren, geben Bahnen, Tram- und Busbetriebe,



(OV), dem OV-Dachverband. Die jetzt vorliegenden Zahlen zeigen, dass 57 Prozent der Rabatt-Absos an Mitarbeitende gehen, 29 Prozent an Angehörige und 14 Prozent an Pensionierte.

Eine jetzt ebenfalls zugängliche Rahmenvereinbarung zum Rabattsystem hält im Grundsatz fest, dass sich die «Transportunternehmen des öffentlichen Personenverkehrs» gegenseitig Vergünstigungen gewähren. In der Ausführung gingen die Beteiligten weit über den Personenverkehr hinaus: Auch Angestellte von privaten Cargo-Dienstleistern wurde das Recht eingeräumt. So können Angestellte der Coop-Tochter Railcare AG oder des italienischen Bahndienstunternehmens TX Logistik profitieren. Nutznießer sind weiter Angestellte der Pensionskassen Symova. Einmal von OV-Unternehmen gegründet, agiert sie heute als unabhängige Pensionskasse. Zum

Survint alors un article de la « SonntagsZeitung » du 17.11.2019 qui équivalait à une attaque contre l'AG FVP des pensionnés : le journaliste réchauffait un article qu'il avait placé le 10.03.2019 dans le même journal, déclarant que cet « AG bradé à la boutique du personnel » faisait que la collectivité – clientèle et contribuables - offre un cadeau de 380 millions par an aux cheminots et aux pensionnés.

En novembre il se référait à l'OFT

qui demande maintenant, en tant qu'autorité de surveillance, « que le cercle des bénéficiaires d'AG à prix réduit soit examiné et, cas échéant, réduit ». L'OFT continue en exigeant que soit éclairci « jusqu'à quel point les pensionnés doivent avoir encore droit à des facilités de voyage à l'avenir ».

Que voilà une attaque frontale contre des droits acquis !

AKTUELL - FVP

PV WEHRT SICH GEGEN ANGRIFF AUF DIE FVP FÜR DIE PENSIONNIERTEN



Der «Tages-Anzeiger» berichtet am 17.11.2019 in seiner Online-Ausgabe und die «SonntagsZeitung» in der Print-Ausgabe darüber, dass die Fahrvergünstigungen (FVP) für die Pensionierten abgeschafft

MEHR >

Tant le SEV que la PV ont réagi dans les média internes et publics et ont pris la défense de l'AG. La Cce PV s'est exprimée sans équivoque :

Les FVP sont un droit acquis des pensionnés. Autrefois, lors des révisions de la classification des fonctions, les cheminots étaient toujours moins bien lotis que les autres employés fédéraux : les FVP (les « billets d'employés ») étaient comptées comme composantes du salaire. Si on ne l'avait pas fait, s'ils

Extrait de la page internet PV-SEV, 17.11.2019

avaient alors obtenu une ou deux classes de traitement de plus, ils auraient aussi été mis à la retraite avec un salaire assuré plus élevé et auraient aujourd'hui une meilleure pension. Si on leur retire cet AG FVP maintenant, ce serait une double punition.

C'est pourquoi nous allons nous engager de toutes nos forces pour sauvegarder les FVP.

(Sh)

Swisspass pour FVP

Son introduction ressemble à la mise en service des rames DuplexTGL. Il est maintenant prévu de remplacer les AG bleus en 2021 et de les transférer dans le système Swisspass.

(Sh)

Prévoyance vieillesse 2021

Le 19 mai, le peuple suisse a voté sur le projet « RFFA », la réforme de l'imposition des entreprises et le financement de l'AVS : avec une participation de 43,7%, ce sont 66,4% des votants qui ont approuvé ce projet qui donne une base de financement plus solide à l'AVS jusqu'en 2030 environ. Cela va donner un peu de temps pour trouver une solution durable à l'assainissement de la prévoyance vieillesse qui été toujours bloqué par les partenaires sociaux et le Parlement ces dernières années. On ne voit pas encore de recette acceptée par tous pour résoudre les diverses questions allant de l'âge de la retraite aux taux d'intérêts, au financement, etc. car des deux côtés, dans la discussion politique, on reste sur des exigences maximales au lieu de travailler dans la concordance à des compromis acceptables.

(Sh)

AVS



15 novembre 2019

Prévoyance vieillesse : cap sur l'initiative pour une 13e rente AVS !

Décisions des organes | AVS

Au Congrès du 1.12.2018, l'USS avait décidé de lancer une initiative populaire pour une 13^{ème} rente AVS. A l'Assemblée des délégués du 15.11.2019, le texte de l'initiative a été adopté et la récolte de signatures commencera au printemps 2020.

L'initiative est la réponse des syndicats au problème des rentes qui devient toujours plus évident :

- les rentes des caisses de pensions baissent depuis des années, bien que les assurés actifs paient des cotisations toujours plus élevées à leur caisse
- la situation des femmes est particulièrement problématique : pour autant qu'elles touchent une rente, celle-ci n'est que la moitié de celle des hommes en moyenne
- les rentes sont déjà terriblement basses : la moitié de celles et ceux qui sont partis à la retraite en 2017 doivent faire avec moins de 3'600 fr par mois (AVS et rente CP additionnées).

Nous comptons déjà sur vous pour la récolte des signatures !

(Sh)

Caisse de pensions CFF

Dates de versement pour l'année 2020

Mois	Date de versement
Janvier 2020	8.1.2020
Février 2020	6.2.2020
Mars 2020	5.3.2020
Avril 2020	6.4.2020
Mai 2020	6.5.2020
Juin 2020	5.6.2020
Juillet 2020	6.7.2020
Août 2020	6.8.2020
Septembre 2020	4.9.2020
Octobre 2020	6.10.2020
Novembre 2020	5.11.2020
Décembre 2020	4.12.2020

Dates de versement des rentes 2020

jusqu'en 2022. Une grande partie des retraités d'aujourd'hui ont profité d'un taux de conversion nettement plus favorable que celui qui est appliqué aux nouveaux retraités d'aujourd'hui.

Il continue malgré tout à y avoir une redistribution notable à la charge des assurés actifs, elle représente env. 7 milliards par année selon la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP). Le renchérissement des 10 dernières années se monte à 0% ».

Ces nouvelles ne promettent rien de bon, même si nous sommes conscients de la problématique à laquelle les nouveaux retraités se voient confrontés.

(Sh)

FARES (Fédération des Associations de retraités et de l'entraide en Suisse)

En 2019, deux assemblées de délégués ont eu lieu sous la co-présidence de Bea Heim et Jacques Morel. Le travail à la direction de la FARES n'a pas été facile car la co-présidente Bea Heim a voulu accomplir son mandat de conseillère nationale jusqu'au bout et le chef de fraction Walter Suter était retenu par la maladie. Inge Schädler a représenté ce dernier ad intérim, elle a aussi remplacé sporadiquement la co-présidente. Lindo Deambrosi a été élu vice-président. Après un numéro zéro bien accueilli, une publication commune CSA-ASA-FARES a paru. Le retrait de Josef Bühler de la FARES et du CSA pour la fin de l'année soulève des regrets. Inge Schädler lui a rendu un vibrant hommage.

CSA (Conseil suisse des aînés)

En 2019, 4 assemblées de délégués ont eu lieu, dont une de 2 jours à Saignelégier. Les ordres du jour étaient copieux. Le thème important a été la réforme du CSA demandé par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). L'ancienne conseillère nationale Christine Goll en avait pris le coaching. L'affaire – qui prévoit aussi des changements dans les présidences des groupes de travail – n'est pas encore sous toit. L'AD a aussi discuté des résultats des groupes de travail et des décisions ont été prises. Le comité s'est réuni pour six séances. Aucun-e remplaçant-e n'a encore été trouvé-e pour le secrétariat devenu orphelin.

Divers dossiers transmis par le Conseil fédéral ont été étudiés et discutés par le groupe de travail *Sécurité sociale* – sous la présidence de Josef Bühler. Des propositions ont été soumises à l'AD et des prises de position à l'intention du Conseil fédéral ainsi que des communiqués de presse ont été rédigés :

- la consultation sur l'ordonnance sur les prestations complémentaires (OPC) a été discutée et une prise de position favorable du CSA a été rédigée à l'intention du Conseil fédéral
- le message sur la « stabilisation de l'AVS (AVS 21) » a été étudié et discuté. Dans sa prise de position sur le projet, le CSA l'avait approuvé l'année dernière.
- la consultation sur la Loi fédérale sur « les prestations transitoires pour les chômeurs âgés » a été étudiée et discutée, une prise de position du CSA a été formulée à l'intention du Conseil fédéral. Les débats au Parlement sont suivis avec attention.
- la possibilité d'adapter unilatéralement la Loi sur le contrat d'assurance au détriment des assurés a été combattue et les débats parlementaires sont suivis avec attention
- le message sur la « réforme du droit de succession » a été étudié et discuté dans le groupe de travail. Dans sa prise de position, le CSA a approuvé le projet.

Le projet de consultation sur la valeur locative a été discuté avec le groupe de travail « Mobilité et habitat » et une prise de position a été élaborée pour le Conseil fédéral.

Josef Bühler, Ruedi Garo et Hansruedi Schuppisser quittent le comité à la fin de l'année. Hommage leur a été rendu pour leur engagement exceptionnel (JB)

Commission des femmes

L'année 2019 a été particulière pour la Commission des femmes SEV : 2^{ème} grève générale des femmes et centenaire du SEV.

Les débats du Conseil des Etats sur la révision de la Loi sur l'égalité LEg, à fin février 2018 (renvoi en commission), ont déclenché une grande colère chez les femmes. La décision fut prise en 2018 encore de déclencher une nouvelle grève des femmes le 14 juin 2019. En 1991, lors de la 1^{ère} grève, il s'agissait principalement d'exiger une loi sur l'égalité. Cette fois-ci, il s'agissait de revendiquer « Salaire, Temps, Respect ». En clair : mise en œuvre de l'art. 8 de la Constitution fédérale et de la LEg, égalité des salaires pour une reconnaissance sociale du travail des femmes, plus de temps et d'argent pour le travail d'encadrement, lutte contre le sexisme et le harcèlement sexuel.



En discutant avec des femmes plus jeunes, celles-ci remarquaient combien cette « égalité » ne va « pas de soi » dans notre pays et qu'elle n'est de loin pas « vécue » dans tous les milieux. Nous les aînées avons pu apporter aide et conseil lors de l'organisation. Au sein du groupe de direction de la Commission des femmes SEV nous avons aussi beaucoup travaillé à la préparation du 14 juin 2019. A la veille de cette grève, les médias en parlaient plutôt sur un ton juridique : « Est-ce que les femmes ont seulement le droit de faire grève ? » La grève n'est pas seulement à considérer comme un « refus de travailler » à sa place de travail mais il s'agit avant tout d'un geste politique et d'une grève sociale. C'est ainsi que le 14 juin eurent lieu des manifestations et des cortèges dans la plupart des villes et des grandes localités

de Suisse. Berne a vécu les moments les plus forts : le matin les séances du Parlement fédéral ont été interrompues pour que les parlementaires puissent aussi venir sur la Place fédérale. En fin d'après-midi, les cortèges se sont réunis pour un grand rassemblement sur la Place fédérale. Il était presque impossible de bouger tant les femmes et aussi, par solidarité, les hommes étaient venus nombreux. Pour toute la Suisse, on a parlé de 500'000 participant-e-s mais ce que j'ai entendu et lu me fait penser qu'il y en avait plus. Pensionnée aujourd'hui, c'est un vrai bonheur pour moi, femme et syndicaliste, d'avoir pu participer à nouveau, après 1991. De nombreuses femmes de ma génération ont enrichi les manifestations avec leurs récits et expériences sur l'égalité. Le fait que de nombreux hommes ont soutenu cette grève sous quelque forme que ce soit est très réjouissant. Ils méritent un merci spécial.

Dans cette année des « 100 ans du SEV », la Commission des femmes tenait à être présente dans le bus du centenaire. Cela a bien marché, avant tout dans les grands centres. Les discussions avec les visiteurs sur les thèmes du syndicat, des femmes et de la Commission des femmes ont été souvent très intéressantes. La « grève des femmes » y était pour beaucoup car les thèmes de l'égalité, égalité des droits, des salaires et des chances étaient aussi présents dans les médias. On demandait souvent « Pourquoi une Commission des femmes ? » Dans ce contexte, la question peut se poser aussi pour la PV : une représentante des femmes est-elle encore nécessaire comme une représentation de la PV au groupe dirigeant de la Commission des femmes ? Cette dernière instance s'engage pour les revendications des femmes à la place de travail et au sein du SEV, elle défend leurs intérêts. Les femmes du troisième âge, les pensionnées, en ont aussi besoin. C'est pourquoi je considère comme important que la PV reste représentée au groupe dirigeant de la Commission des femmes SEV, pour des échanges intergénérationnels. Le travail, le vécu et les expériences de la troisième génération sont précieuses pour un bon climat et de bonnes méthodes de travail. Ma devise est : « Ce n'était pas mieux avant, c'était différent. Il faut lutter, inlassablement ».

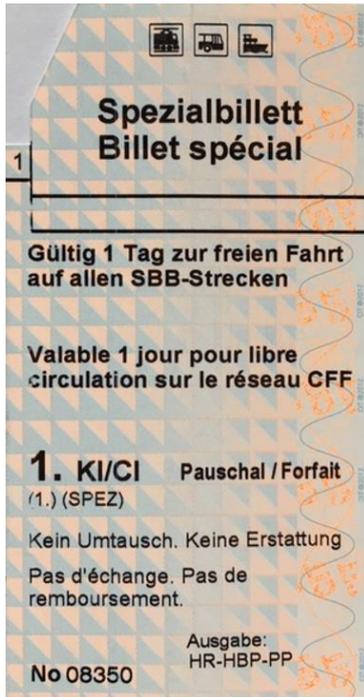
En raison de la grève du 14.06.2019 et du centenaire du SEV, le groupe dirigeant a décidé de ne pas organiser de Journée de formation en 2019. Cela aurait fait exploser nos ressources.

Au cours de l'année sous revue, Elisabeth Meyer, représentante de la PV au groupe dirigeant, a dû renoncer à son mandat pour raisons de santé. La recherche d'une successeuse est en cours. Je souhaite tout de bon à Elisabeth et la remercie pour ce qu'elle nous a apporté.

Pour moi 2019 a été une année des femmes avec un bel esprit de lutte. Nous avons enregistré un premier succès lors des élections fédérales du 20 octobre. Tout nous pousse à continuer, nous les femmes ! (AUL)



Contacts avec les CFF



Deux fois par année, une délégation de la Cce PV rencontre le chef des RH des CFF. Le 18.03 nous avons évoqué une participation des pensionné-e-s au bon résultat des CFF en 2018 (568 millions). Nous avons argumenté que c'est aussi grâce au travail de ceux qui ont œuvré durant des décennies aux CFF qu'ils se trouvent là où ils sont aujourd'hui. L'argument n'avait pas porté, on ne voulait faire bénéficier que les actifs. On nous a déclaré :

« Nous ne savons pas comment nous pourrions justifier devant les actifs de faire un cadeau aux pensionnés alors qu'ils doivent supporter des péjorations dans la Caisse de pensions CFF et qu'on leur prélève de l'argent pour subventionner les retraites » Lors de l'entretien du 30.10.2019, nous avons proposé à nouveau de distribuer au moins une carte journalière CFF – en signe de bonne volonté. La proposition a été acceptée pour examen et la nouvelle est tombée le 11.12 : cette carte journalière sera distribuée encore avant Noël aux retraités.

Même si les CFF nous font cadeau de cette carte – en 1^{ère} classe tout de même : il s'agit d'un petit succès de la PV. Si elle n'avait pas tant insisté, les retraités n'auraient rien reçu.

Un autre thème déjà évoqué était celui de l'attaque sur l'AG FVP (Sonntagszeitung). Le chef du personnel des CFF nous a clairement déclaré : « Le rabais pour les pensionné-e-s [sur l'AG FVP] n'est pas en discussion pour nous ! » Au moins : les CFF (et aussi l'UTP) sont clairement derrière nous dans cette affaire.

(Sh)

SEV / Comité SEV

La PV, avec Roland Schwager et le vice-président Jean-Pierre Genevay, fait aussi partie du Comité SEV, instance stratégique de conduite de notre syndicat. Nous sommes ainsi intégrés dans le « grand » SEV et coresponsables pour ses activités et son développement. Cette instance a siégé huit fois en 2019. Les affaires traitées font régulièrement l'objet d'un communiqué dans le Journal SEV. Voici une brève énumération des dossiers les plus importants :

- finances SEV : comptes annuels 2018, budget 2020
- recrutement et encadrement des membres
- réforme du trafic régional voyageurs
- stratégie 2019 de l'OFT
- préparation du Congrès 2019
- lancement d'une réforme des structures SEV

Direction syndicale SEV – présidents centraux

L'année dernière, j'écrivais ici : « Deux fois par année, les présidents centraux des sous-fédérations rencontrent la Direction syndicale du SEV pour des entretiens. Les deux fois, les thèmes Finances / Nouvelles structures pour le SEV / Recrutement ont été au centre de ces rencontres. Pour la PV, il est clair que « Finances » et « Structures » interagissent et vont de pair. Pour la première fois, il a été possible de vaincre la résistance de certaines sous-fédérations à discuter de nouvelles structures et d'avoir des entretiens constructifs à ce sujet. Toutefois le chemin est encore long. Mais un premier pas a été fait. »

Ce passage est encore valable une année plus tard. Les réflexions ont été poursuivies et, à sa séance du 22.11.2019, le Comité SEV a décidé officiellement d'engager ce processus.

(Sh)

Remerciements et perspectives

Un grand travail a été à nouveau accompli l'année dernière, aussi bien au niveau de la sous-fédération qu'à celui des sections. Et ceci souvent en silence, sans éclat – c'est peu spectaculaire mais pas moins significatif. Nous avons pu obtenir ensemble certaines choses pour nos membres – trop peu ! Nous n'avons pas réussi partout. Les échecs font partie – hélas – du courant normal et de la vie. Ce qui est primordial, c'est surtout notre engagement et une communication transparente de notre action en faveur de nos membres. Ceux-ci sont en effet de bonne volonté et capables de placer succès et échecs dans un contexte plus vaste et de les apprécier en conséquence. Avec la refonte de notre page internet, nous aimerions nous améliorer encore dans la communication.

Je veux ici exprimer à tous ceux qui s'engagent à nos côtés et du fond du cœur mes remerciements les plus sincères :

- à mes collègues de la Commission centrale
- au Comité central
- à la Commission de gestion PV
- aux comités des sections
- à notre webmaster et à nos traducteurs
- aux esprits secourables du SEV
- à nos membres qui sont fidèles au SEV depuis des dizaines d'années.



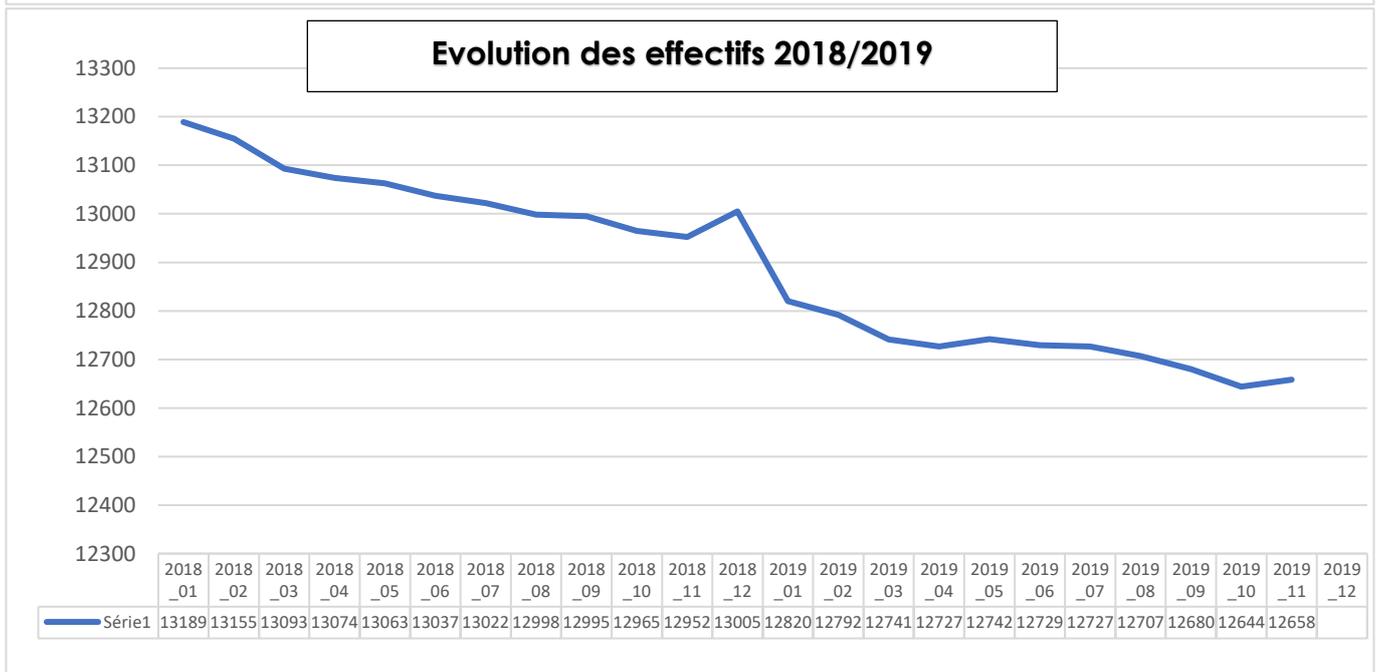
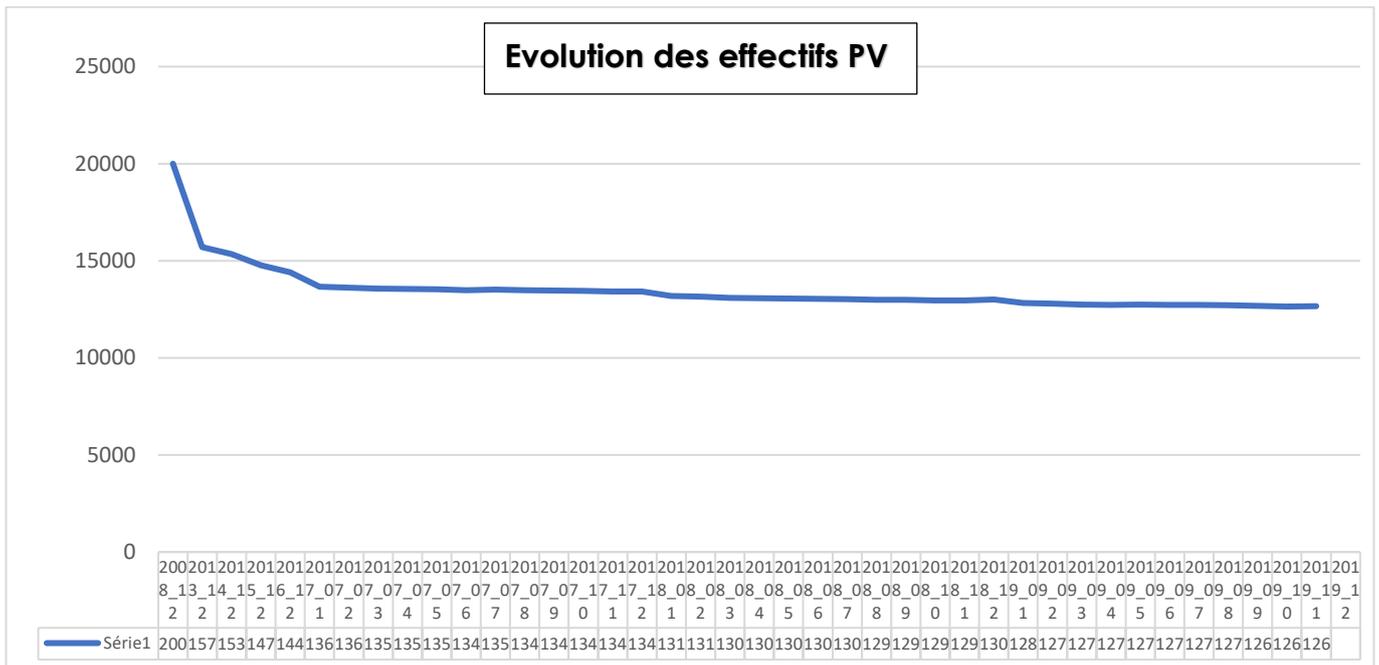
Tous font un travail considérable et précieux, le plus souvent dans la discrétion et qui ne fait pas les titres de la presse du dimanche. Mais il n'en est pas moins important et il représente au vrai sens du terme le sel dont on a besoin pour se réaliser et grandir. Je sais pouvoir compter dans l'année qui vient sur votre engagement et votre remarquable collaboration. Nous ne manquerons certes pas de travail en 2020.

Wil, décembre 2019

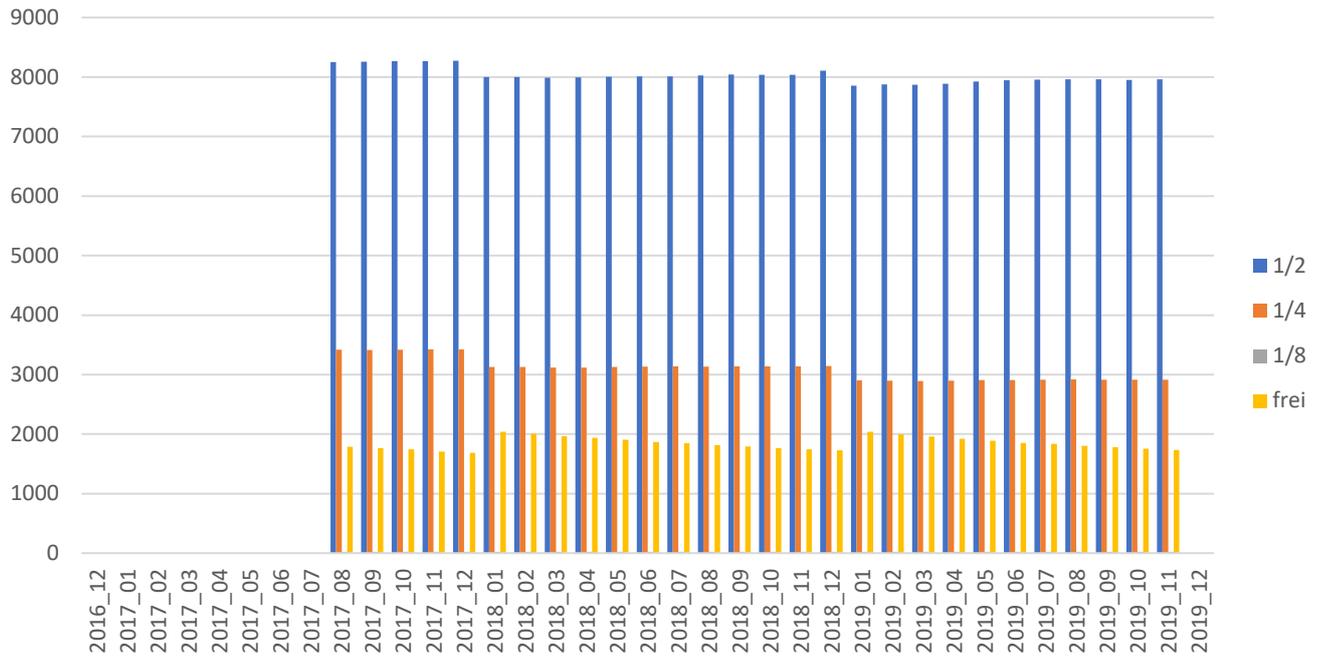
Roland Schwager

traduction française

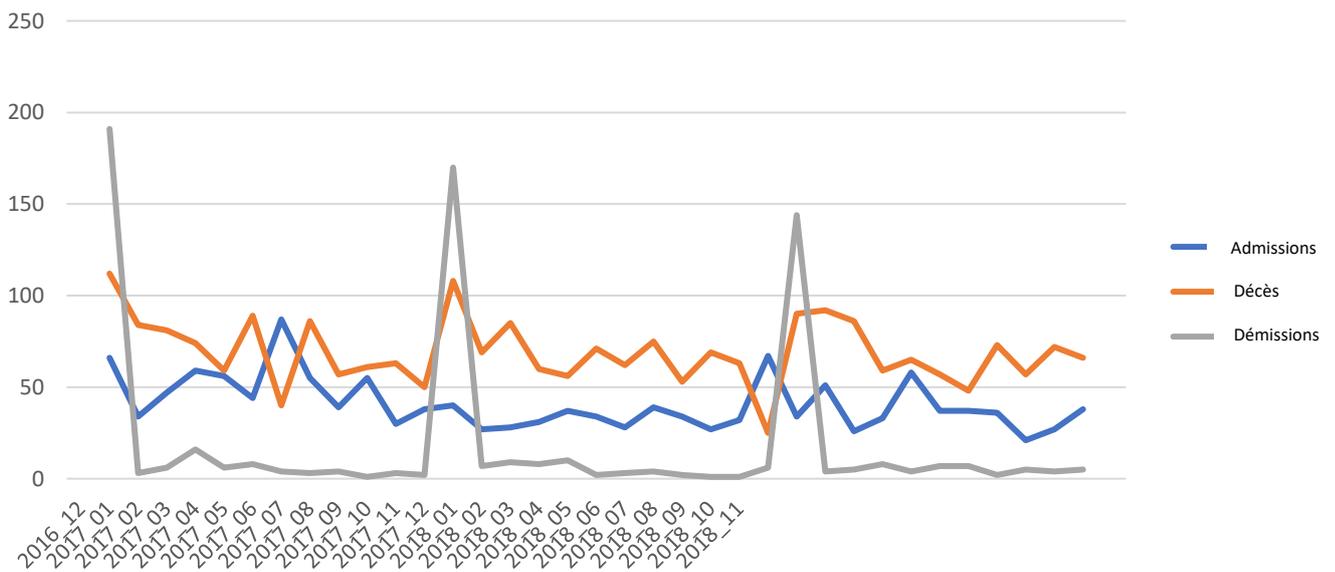
Serge Anet



Effectifs PV par catégories de cotisation



Mutations PV



Commission centrale

Président central	Schwager Roland	Eggfeld 11	9500 Will	roland.schwager@bluewin.ch
Vice-président	Heule Hans	Promenadenstrasse 53	9400 Rorschach	granpians@gmail.com
Vice-président	Genevay Jean-Pierre	En Fouet 8	1436 Chamblon	jean-pierre@genevay.net
Caissier central	Minikus Egon	Hinterwies 2	9042 Speicher	zentalkassier.pv@gmail.com
Secrétaire central	Huser Otto	Bahnhofstrasse 21	8800 Thalwil	ohuser@gmx.net
Représentant Tessin	Meienberg Giuseppe	Via Orgnana 13	6573 Magadino	g.meienberg@bluewin.ch

Comité central

Aargau	Röthenmund Ueli	Oberdorf 33	5703 Seon	ueli.r@seener.ch
Basel	Merz Walter	Nufenenstrasse 27	4054 Basel	waltermerz@sunrise.ch
Bern	Krieg Max	Manuelstrasse 57	3008 Bern	praesi.sev-pv-bern@bluewin.ch
Biel/Bienne	Flückiger Rudolf	Moosweg 10	3661 Uetendorf	rufueckiger@bluewin.ch
Buchs-Chur	Blaser Marco	Zürcherstrasse 65	7320 Sargans	m.blaser46@bluewin.ch
Fribourg	Trolliet Daniel	Chemin des Lauriers 8	1580 Avenches	daniel.trolliet@hotmail.com
Genève	Anet Serge	Chemin de l'Etang 64	1219 Châtelaine	serge.anet@sunrise.ch
Glarus-Rapperswil	Läubli René	Kreuzwiesstrasse 4	8735 St.Gallenkappel	laeubli.sgk@bluewin.ch
Jura	Lachat Emile	Chésal 12	2803 Bourrignon	emile.lachat@bluewin.ch
Luzern	Wolf René	Wichlernstrasse 14	6010 Kriens	rene.wolf@bluewin.ch
Neuchâtel	Renevey Yvan	Belleaux 26	2800 Neuchâtel	renevey26@gmail.com
Olten und Umgebung	Bolliger Heinz	Wilberg 6	4657 Dulliken	hebo@yetnet.ch
St.Gallen	Möckli Toni	Lindenplatz 1	9400 Rorschach	tonimoeckli52@bluewin.ch
Thurgau	Mazenauer Albert	Weitenzelgstrasse 23	8590 Romanshorn	albert.mazenauer@bluewin.ch
Ticino e Moesano	Zappa Eligio	c.p. 233	6592 S. Antonino	eligio_zappa@bluewin.ch
Uri	Siegenthaler Andreas	Fraumattstrasse 14	6472 Erstfeld	aasieg@hispeed.ch
Wallis/Valais	Rouvinez Patrick	Place de Village 9	1272 Genolier	p_rouvinez@bluewin.ch
Vaud	Guignet René	Route d'Aubonne 9a	1304 Cossonay-Ville	rene.guignet@hotmail.ch
Winterthur-Schaffhausen	Schefer Ernst	Eichliackerstrasse 1	8400 Winterthur	praesi.sev-pv-winterthur@gmx.ch
Zürich	Egloff Kurt	Lerchenberg 19	8046 Zürich	kurtegloff@bluewin.ch
Commission des femmes	Leuzinger Andrea-Ursula	Bahnhofstrasse 12	8756 Mitlödi	andrea-ursula@bluewin.ch